



## RYTHMES SCOLAIRES

Les cours se déroulent du lundi 09h45 au vendredi 16h15 et à partir de 8h45 les autres jours.  
Les internes ont la possibilité de sortir le mercredi après-midi avec une autorisation parentale.  
Accueil possible le dimanche soir (pas de dîner) pour les élèves internes.

## ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

Enseignements Facultatifs : pratique sportive "rugby féminin et masculin" et pratique professionnelle "pêche"  
L'Association des élèves (ALESA) gère le foyer, l'activité des clubs nature, dessin, graph, échecs, musique, cinéma, ...

L'Association Sportive organise les diverses activités sportives : Rugby, équitation, VTT, futsal, ...

## PENSIONS

Les élèves peuvent être internes, demi-pensionnaires ou externes.  
L'établissement dispose d'un internat pouvant accueillir 120 élèves et bénéficie du restaurant scolaire du Collège Val d'Adour



Tarifs indicatifs pour l'année 2020 <small>(sous réserve d'augmentation au 01/01/2021)</small>	Montant annuel	Montant trimestriel		
		1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>ème</sup> trim.	3 <sup>ème</sup> trim.
Interne	1631 €	634 €	544 €	453 €
Demi-pensionnaire	550 €	214 €	183 €	153 €
Frais annexes : photocopies, frais postaux : 51 € par an				
ALESA : 22 €				



## BOURSES et AIDES DIVERSES

Constitution du dossier de bourses du Ministère de l'Agriculture au moment de l'inscription.  
Demande de la Carte Jeune Région Occitanie sur [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr). Tous les élèves sont éligibles même ceux qui sont domiciliés hors Région.  
(Equipements Pédagogiques Individuels, manuels scolaires, acquisition de livres de loisirs, ...)

## MINI STAGE - STAGE PASSERELLE

Possibilité d'effectuer un mini stage d'observation (1 à 2 jours) au sein de l'établissement afin de découvrir les formations. Prendre contact avec le secrétariat de l'établissement au 05.62.69.72.16

## TRANSPORTS

Le Lycée Professionnel Agricole de Riscle est situé en Gascogne, à l'ouest du département du Gers (Auch : 1h), à proximité des départements des Landes (Mont-de-Marsan : 50 mn), des Pyrénées-Atlantiques (Pau : 1h) et des Hautes-Pyrénées (Tarbes : 1h, Lourdes : 1h30). Il est desservi par :

- ❖ La ligne de bus Kéolis-LIO (Conseil Régional) Tarbes - Mont de Marsan : le lundi matin et le vendredi soir
- ❖ La ligne de bus Riscle - Aire sur Adour - Pau : le vendredi soir
- ❖ Les lignes de transport scolaire (Conseil Départemental du Gers)
  - Auch - Nogaro - Riscle
  - Fleurance - Lectoure - Condom - Nogaro - Riscle
  - Divers circuits (élèves demi-pensionnaires)

Prise en charge possible des transports scolaires par les Conseils Départementaux

